

Conseil Municipal du 26 mai 2020

Présents : Mr de Vallavieille, Mme Plaisance, Mr Lesseline, Mr Férey, Mmes Poste, Cardine, Rolland, Mrs Dubourg, Leconte, Vasche, Mme Lepetit, Mr Jamet, Mrs Marie, Despres, Mme Letourneur-Diaz.

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Henri MILET, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Mr Thomas VASCHE a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a ensuite pris la présidence de l'assemblée et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé que le Maire et les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Le conseil municipal désigne maintenant 2 assesseurs : Mmes Karine PLAISANCE et Christiane LEPETIT.

1. Election du Maire :

Résultats du premier tour de scrutin

. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15
. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 1
. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral).....0
. Nombre de suffrages exprimés 14
. Majorité absolue 8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Charles de VALLAVIEILLE	14

Proclamation de l'élection du maire

Mr Charles de VALLAVIEILLE a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

2. Détermination du nombre d'adjoints :

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'à ce jour, la commune disposait de trois adjoints.

Au vu de ces éléments et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

FIXE à trois le nombre des adjoints au maire de la commune

3. Election des adjoints

➤ **Election du 1^{er} Adjoint**

Résultats du premier tour de scrutin

. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15
. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2
. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral).....1
. Nombre de suffrages exprimés 12
. Majorité absolue 7

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Karine PLAISANCE	12

Proclamation de l'élection du 1er adjoint

Mme Karine PLAISANCE a été proclamée 1^{ère} adjointe et a été immédiatement installée.

➤ Election du 2^{ème} Adjoint

Résultats du premier tour de scrutin

. Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral).....	1
. Nombre de suffrages exprimés	14
. Majorité absolue	8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Jean-Philippe LESSELINE	14

Proclamation de l'élection du 2^{ème} adjoint

Mr Jean-Philippe LESSELINE a été proclamé 2^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

➤ Election du 3^{ème} Adjoint

Résultats du premier tour de scrutin

. Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	1
. Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L.65 du code électoral).....	1
. Nombre de suffrages exprimés	13
. Majorité absolue	7

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Gilbert JAMET	13

Proclamation de l'élection du 3^{ème} adjoint

Mr Gilbert JAMET a été proclamé 3^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

4. Lecture de la charte de l'élu local

Conformément à l'article L1111-1 du CGCT, Mr le Maire procède à la lecture de la charte de l'élu local et en remet un exemplaire à chaque conseiller.

5. Attribution des délégations aux adjoints

Les délégations suivantes sont accordées aux adjoints :

Mme PLAISANCE : gestion des salles communales, éclairage public, école et affaires sociales.

Mr LESSELINE : voirie, parkings, assainissement, cérémonies et organisation des services techniques.

Mr JAMET : activités plage et littoral (conchyliculture, tourisme, chevaux, char à voile,...), suivi de l'entretien et de la conduite du matériel, travaux bâtiments communaux et travaux aménagement bourg

6. Indemnités de fonction du Maire et des Adjoint

Le conseil vote les indemnités suivantes :

- Indemnité de fonction de Maire à Mr Charles de VALLAVIEILLE = 36% de l'indice brut 1027

- Indemnité de fonction d'adjoints :

- Mme Karine PLAISANCE, 1er adjoint: 10,7% de l'IB 1027

- Mr Jean-Philippe LESSELINE, 2ème adjoint: 10,7% de l'IB 1027

- Mr Gilbert JAMET, 3ème adjoint: 10,7% de l'IB 1027

7. Désignation des délégués à la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin

Les délégués à la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin sont : Mr de Vallavieille et Mme Plaisance.

8. Désignation des membres pour l'ensemble des organismes et commissions

- .. Parc Naturel des Marais: Mr Bertrand LECONTE
- .. Réserve de Beauguillot: Mr Jacques DESPRES
- .. Accueil: Mme Christiane LEPETIT
- .. Syndicat d'Alimentation en Eau Potable: Mrs Jean-Philippe LESSELINE et Thomas VASCHE
- .. CNAS: Mme Karine PLAISANCE
- .. SDEM (Syndicat Départemental d'Energies de la Manche): Mme Sophie CARDINE
- .. Banque alimentaire: Mr Bertrand LECONTE
- .. Manche numérique: Mr Marc FERÉY

Commissions communales :

- ◆ Commission d'appel d'offres :
 - Président de la Commission: Mr Charles de Vallavieille
 - 3 membres titulaires: Mr Gilbert Jamet, Mme Sophie Cardine, Mr Philippe Marie
 - 3 membres suppléants: Mr Jean-Philippe Lesseline, Mr Marc Férey, Mr Guy Dubourg

- ◆ 4 élus délégués au CCAS (centre communal d'action sociale) :
 - Madame Bernadette Rolland
 - Madame Christiane Lepetit
 - Monsieur Bertrand Leconte
 - Madame Séverine Diaz

- .. **Musée et Utah Shop**: Charles de Vallavieille, Karine Plaisance, Elodie Postel, Philippe Marie, Guy Dubourg, Sophie Cardine, Christiane Lepetit.

- .. **Commission de contrôle des listes électorales**: Thomas Vasche

- .. **Budget**: Charles de Vallavieille, Karine Plaisance, Jean-Philippe Lesseline, Gilbert Jamet, Bernadette Rolland, Christiane Lepetit.

- .. **Information/communication**: Elodie Postel, Séverine Diaz, Karine Plaisance, Sophie Cardine.

- .. **Voirie/circulation/parking**: Jean-Philippe Lesseline, Gilbert Jamet, Philippe Marie, Thomas Vasche, Elodie Postel.

- .. **Cimetières**: Gilbert Jamet, Karine Plaisance, Guy Dubourg.

- .. **Plage (activités diverses) et zone conchylicole**: Jacques Despres, Philippe Marie, Gilbert Jamet.

- .. **Ecole/cantine**: Karine Plaisance, Guy Dubourg, Christiane Lepetit.

- .. **Assainissement**: Jean-Philippe Lesseline.

- .. **Logements HLM**: Karine Plaisance, Bertrand Leconte, Bernadette Rolland.

- .. **Numérué**: Bernadette Rolland, Gilbert Jamet.

- .. **Sports, Jeunesse et terrains de sports**: Jean-Philippe Lesseline, Guy Dubourg.

- .. **Salles communales**: Karine Plaisance, Bertrand Leconte, Sophie Cardine, Guy Dubourg.

9. Musée

Mr le Maire propose de créer un poste d'adjoint du patrimoine à temps complet pour accroissement temporaire d'activité à compter du 01 juillet 2020 et pour une durée de un an. La fonction de ce poste sera principalement l'accueil des publics au Musée. Le conseil accepte.

10. Epicerie-bar

Mme Plaisance étant personnellement intéressée par le sujet, elle quitte la salle momentanément.

Mr le Maire rappelle qu'une délibération avait été prise au mois de janvier dernier accordant une aide financière à l'EURL Dubois pour la réouverture de son épicerie-bar rue du Général Eisenhower (au titre du dernier commerce de proximité). Cette participation de la commune lui permet d'obtenir un financement des fonds LEADER (fonds européens). Le conseil valide donc cette subvention d'investissement fixée précédemment à 3000€ et valide une modification budgétaire afin de régler cette somme en section d'investissement.

11. Location terrains du CCAS

La convention de location passée avec le CCAS et concernant la parcelle cadastrée ZB 31 est arrivée à son terme le 31/12/2019. Le conseil accepte de renouveler cette location en y ajoutant (*en accord avec le CCAS*) la parcelle ZB 32. La convention est établie pour une durée de 3 ans et le fermage annuel est de 250€.

12. Questions diverses

- Suite aux travaux d'enrobé à l'entrée de la rue de la petite galie, la SAUR a établi un devis afin de remettre à la cote les tampons assainissement. L'entreprise qui a fait les travaux de voirie sera contactée pour avoir des explications.
- Concernant les commémorations du 6 juin, Mr le Maire attend les directives de la Préfecture avant de pouvoir lancer les invitations.
- Le jour des réunions de conseil sera, de préférence, le jeudi soir.